

AQUITAINE
REGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE ENDURO 2018

1 GENERALITES :

Le Championnat de Ligue Enduro se déroulera en 2018 dans le cadre des épreuves, organisées dans la Ligue AQUITAINE et dans les ligues limitrophes formant la Nouvelle AQUITAINE, désignées par la Commission d'ENDURO

Le championnat comptera 7 épreuves, les cinq organisées dans la ligue Aquitaine,

EPREUVES 2018

03 juin	US CAUNEILLE MV	www.tiptiptop.top	PEYREHORADE (40)
24 Juin	PAYS D'ANS MOTO SPORT LOISIRS	www.tiptiptop.top	MONTAGNAC D'AUBEROCHE (24)
01 juillet	ASM PAU MOTO VERTE	www.tiptiptop.top	MONEIN (64)
02 septembre	M C PERIGORD NOIR	www.tiptiptop.top	SAINT GENIES (24)
30 septembre	MC ROUBIGOU	www.tiptiptop.top	CANCON (47)

plus les deux meilleurs résultats sur les épreuves dans les dates ci-dessous :

10 mars	VASSIVIERE CLUB TT	www.liguemotolimousinengagement.fr	ROYERE DE VASSIVIERE (23)
25 mars	A M CASTELNOVIENNE	Engage-Sport	CHATEAUNEUF (16)
15 Avril	MC ANGERIEN	Engage-Sport	ST JEAN D'ANGELY (17)
29 Avril	MC BOUTEVILLE	Engage-Sport	BOUTEVILLE (16)
27 Mai	M C DEUX CREUSES	www.liguemotolimousinengagement.fr	NONNAT (23)
7 Octobre	M C PEYRATOIS	www.liguemotolimousinengagement.fr	PEYRAT LE CHATEAU (87)
21 Octobre	A M SAINTAISE	Engage-Sport	LE DOUHET (17)

Epreuves hors ligue Aquitaine 2018 les deux meilleurs résultats parmi ces 7 épreuves : (le pilote marquera les points correspondant à la place obtenu le jour de l'épreuve).

2 CATEGORIES :

Les titres de champions seront décernés à l'issue du championnat dans les catégories suivantes. Un minimum de 3 résultats sur les 5 épreuves Aquitaines sera nécessaire pour le classement au championnat.

LIGUE 1 :

E1 (125 2tps/250 4tps)
E2 (de 126cc à 250cc 2tps et de 251cc à 450 cc 4tps)
E3 (+ 250cc 2tps et + 450cc 4tps)
Junior Open (-de 23 ans)

3 tours

LIGUE 2:

Espoir Open – 23 ans
N1 (125 2tps/250 4tps)
N2 (de 126cc à 250cc 2tps et de 251cc à 450 cc 4tps)
N3 (+ 250cc 2tps et + 450cc 4tps)
Vétéran Open (+37 ans)
Super Vétéran Open (+47ans)

2tours

LIGUE 3 :

Féminine
50 cc (-18ans)
Open

**Championnat sur 1 tour avec
La possibilité de faire 2 tours ***

* Si un pilote de la catégorie ligue 3 veut effectuer un second tour (sans classement), il devra le dire au dernier CH du premier tour, qui lui laissera son carton de CH, le pilote devra être en possession de son carton et le présenter à chaque contrôle (ch,cp)

Le fait de laisser son carton de CH à la fin du premier tour, entraîne immédiatement la fin de course pour le pilote et l'interdiction de repartir pour un second tour

3 COUREURS ADMIS :

Catégories ouvertes exclusivement aux coureurs titulaires de licences Nationales (NCO ou NJ3c) de la Ligue **AQUITAINE. (Départements : Dordogne, Gironde, Landes, Lot et Garonne et Pyrénées Atlantiques)**

Catégorie Elite : Pilotes figurant sur la liste de notoriété du championnat de France d'ENDURO 2018

Catégorie Ligue 1 : Pilotes ayant marqué des points dans cette catégorie en 2017 (classements par cylindrée minimum 15 pts et 2 résultats)

Pilotes figurant aux 5 premiers du classement scratch Ligue 2 2017 (sauf vétéran et Super Vétéran).

Pilotes expérimentés désirant rouler dans cette catégorie et ne répondant pas aux critères ci-dessus.

Juniors : pilotes âgés de moins de -23 ans au 1er janvier de l'année 2018

Catégorie Ligue 2 :

Pilotes expérimentés désirant rouler dans cette catégorie.

Espoirs : pilotes âgés de moins de -23 ans au 1er janvier de l'année 2018

Vétérans : pilotes âgés de 37 ans au 1^{er} Janvier de l'année 2018

Super Vétérans : pilotes âgés de 47 ans au 1^{er} janvier de l'année 2018

Catégorie Ligue 3 :

Féminines

50 cc (-de 18ans au 1^{er} Janvier de l'année 2018)

Pilotes débutants

4 EPREUVES :

Le classement final du championnat sera comptabilisé sur 7 épreuves.

La longueur de chaque tour de circuit devra être comprise entre 40 et 70 km.

Le kilométrage de la catégorie Elite et Ligue 1 ne devra pas excéder 210 km à moduler suivant le nombre de tours.

Les catégories Ligue 2 et 3 effectueront 1 tour de moins que la catégorie Ligue 1.

Tout coureur qui n'empruntera pas l'itinéraire du circuit dans son intégralité sera pénalisé.

Dans les "Spéciales", un coureur quittant le circuit à la suite d'un incident, devra reprendre celui-ci à l'endroit où il l'a quitté. La reconnaissance d'une spéciale à moto par un pilote avant l'épreuve est formellement interdite et le concurrent sera exclu de l'épreuve.

5 DROIT D'ENGAGEMENT :

Les engagements pour toutes les épreuves du championnat (sauf celles hors Aquitaine) se feront par informatique via le site TipTipTop.Top

Le paiement du droit d'engagement se fera obligatoirement par carte bancaire

Chaque pilote lors de son inscription à une épreuve se verra attribuer un numéro pour l'année suivant le tableau ci-dessous

ELITE numéros entre 1 et 19 pilotes figurant sur la liste de notoriété du championnat de France d'ENDURO Catégorie existant dans le championnat Nouvelle Aquitaine.	Fond Rouge Numéro Blanc Pilotes classés en LIGUE 1 En championnat Aquitaine
LIGUE 1 numéros entre 20 et 199	Fond Jaune Numéro Noir
LIGUE 2 numéros entre 200 et 599	Fond Vert Numéro Blanc
LIGUE 3 numéros entre 600 et 899	Fond Noir Numéro Blanc

Les clubs organisant un championnat de ligue, sont dans l'obligation d'engager tous les pilotes participant à ces championnats, suivant les modalités d'inscription.

Le montant du droit d'engagement est fixé à :

58 € maximum pour les Elites et Ligues 1 /2 (moins de 10 jours avant la date de l'épreuve 68€)
45€ maximum pour les Ligues 3 (moins de 10 jours avant la date de l'épreuve 55 €)

6 ACCUEIL ADMINISTRATIF :

Le lieu et les horaires seront précisés dans le règlement particulier de chaque épreuve.

Les pilotes devront se munir de :

- la licence de l'année en cours.
- le permis de conduire ou équivalent pour les 50 cc
- la carte grise de la moto
- attestation d'assurance

7 CONTROLE TECHNIQUE :

Les motocycles devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

Le pilote doit présenter une moto propre, les anciennes marques doivent être effacées, la fiche technique ou le pilote doit inscrire les caractéristiques de sa moto, et son casque.

Les commissaires techniques peuvent à tout moment de la manifestation, effectuer des contrôles sur les motos.

Niveau sonore : Maximum autorisé, 112 Db/A selon la méthode 2 mètres max, ainsi une machine ne peut être autorisée à prendre le départ d'une course si, à l'issue des trois passages réglementaires, le niveau sonore minimum retenu excède 114Db/A .

Présentation obligatoire du CASQUE ayant la norme ECE 22/05 P et de la CARTE GRISE de la machine au contrôle technique.

Protection dorsale et Pectorale obligatoires, aux normes CE et FFM

- Dorsale : normes EN 1621-2 obligatoire
- Pectorale Normes EN 14021 fortement recommandée
- Gilet intégral (pectoral et dorsale intégrées) : normes EN 14021 et 1621-2

Nota : pour tous les points non abordés dans cet article se reporter aux règles techniques du championnat de France d'ENDURO

8 REGLES ENVIRONNEMENTALES ET COMPORTEMENTALES :

Le tapis environnemental est obligatoire à tous les CH avec ravitaillement, le manquement à cette réglementation entrainera les sanctions suivantes :

Ravitaillement sans tapis	1ère infraction	1 avertissement
	2ème infraction	1 minute
	3ème infraction	5 minutes

Les Tear-off sont interdits

Il est impératif de respecter les stops mis en place par l'organisateur, le manquement à cette réglementation entrainera les sanctions suivantes : sanction prévue par le code sportif national pouvant aller jusqu'à la disqualification

9 DEPART

Pour la première épreuve les pilotes partiront par catégorie suivant l'ordre des numéros

Pour les épreuves suivantes les pilotes partiront suivant leur date et heure d'inscription

Les premiers inscrits dans leur catégorie sur une épreuve partiront les premiers.

Le pilote devra se présenter 10 minutes avant l'heure de départ pour récupérer sa moto dans le parc fermé s'il y a un parc fermé, le départ se déroulera impérativement phare allumé

Un coureur qui ne franchit pas la ligne des 20 mètres, moteur en marche, dans la minute sera pénalisé de 10 secondes

10 CONTROLE HORAIRES

Des pendules fournies par la ligue seront installées aux abords du CH

Dès l'instant où le pilote, avec sa moto aura franchi la ligne formée par l'alignement des deux drapeaux jaunes, il devra faire pointer son carton de CH

Le pointage des C.P. se fera sur le même carton que les CH. Toute perte du carton sans remplacement entrainera une pénalité de 10 secondes.

11 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT :

Les points seront attribués de la manière suivante : 20 17 15 13 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1.

Pour les épreuves hors ligue, les deux meilleurs résultats seront pris en compte, le pilote marquera les points correspondant à la place obtenu le jour de l'épreuve.

En catégorie Ligue 2, les quatre premiers pilotes du classement scratch 2018, devront obligatoirement opter en 2019, pour la catégorie Ligue 1, option non obligatoire en cas d'arrêt d'un an.

En catégorie Ligue 3 les deux premiers pilotes du championnat, devront obligatoirement opter en 2019 pour la catégorie Ligue 2, option non obligatoire en cas d'arrêt d'un an.

Dans le cas où les coureurs concernés refuseraient cette condition, ils pourraient continuer à participer aux épreuves de Ligue 2 ou ligue 3 avec une pénalité de 180 points au départ de chaque épreuve, mais ne pourraient figurer au classement annuel catégorie Ligue 2 ou ligue 3; cette règle s'appliquera en 2018 aux pilotes figurant aux 5 premiers du classement scratch Ligue 2 2017 (sauf vétéran et Super Vétéran). Afin que les points comptant pour le classement soient attribués dans une classe, un minimum de trois coureurs sera exigé au départ de celle-ci.

Un coureur ne participant pas à une épreuve de Championnat de Ligue, par suite de sa participation à une épreuve de Championnat du monde ,d'Europe ou de France ou Coupe de France d'Enduro , marquera un nombre de points équivalent au barème de référence, suivant la place qu'il aura obtenu , sur le meilleur resultat des 2 jours ,dans sa classe , plus 8 points de bonification avec un maximum de 20 points. Il est impératif de le signaler au responsable de la commission pour les points.

12 OFFICIELS

Seront présents sur chaque épreuve :

- Un directeur de course
- Un délégué (nommé par la ligue)
- Deux commissaires sportifs (ou un arbitre)
- Deux commissaires techniques, il sera demandé aux clubs organisateurs de veiller à l'hébergement de ces personnes si le club veut faire du contrôle technique la veille de l'épreuve.
- Des chronométreurs officiels, qui seront chargés d'assurer le chronométrage des spéciales et le classement de l'épreuve, il sera demandé aux clubs organisateurs de veiller à l'hébergement de ces personnes suivant leur éloignement afin qu'elles puissent préparer les entrées et sorties des spéciales la veille de l'épreuve.

13 RECLAMATION :

Toute réclamation doit être formulée par écrit et signée uniquement par la personne concernée, qui doit être licenciée FFM et se référer qu'à un seul objet, elle doit être remise au directeur de course accompagnée d'une caution de 75euros.

Toute réclamation doit être faite dans la demi-heure suivant l'affichage des résultats. Au-delà de ce temps, aucune réclamation ne peut être formulée.

14 SANCTIONS

CONTROLE TECHNIQUE	
Absence de béquille	1 er avertissement : 1 minute 2 ème avertissement : sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification

Niveau sonore au-delà de 114 dB/A	Refusée au départ
Changement de machine	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Fraude de cylindrée	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification du Championnat de l'année en cours
Absence d'une pièce marquée	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Absence de cache-pignon	1 ^{er} avertissement : 1 minute 2 ^{ème} avertissement : sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
PARC FERME ET ZONE DE DEPART	
Fumer	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Pénétrer moteur en marche	1 minute
Mise en marche du moteur dans le parc fermé	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Mise en marche du moteur dans la zone de départ	1 minute
Travailler ou ravitailler sur son motocycle ou un autre	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Recevoir des outils ou des pièces	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
REPARATIONS	
Contraires au règlement	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Non utilisation du tapis environnemental	1 avertissement / 1 minute/ 5minutes
RAVITAILLEMENT	
Moteur en marche	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Effectué sur le parcours et en dehors des C.H avec assistance	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Récipient supplémentaire pour le transport de l'essence	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Fumer	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
PRESENTATION AU DEPART	
Non fonctionnement de la lumière au départ	remise en état pour pouvoir prendre le départ
Mise en marche du moteur dans la zone de départ avant le signal du commissaire	1 minute
Se présenter en retard	60 secondes par minute de retard
Se présenter avec > 30 minutes de retard	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ligne des 20 mètres non franchie	10 secondes
CONTROLES HORAIRES/PASSAGES	
Retard de > 30 mn (> 60 mn pour les Féminines) sur l'heure théorique de pointage	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification (il peut toutefois continuer la course jusqu'à la décision finale du Directeur de course) Elle s'apprécie à chaque CH à partir de l'heure idéale de pointage
Manquer un contrôle de passage	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Se faire pointer à un CP sans marquer l'arrêt	1 minute
Modifier ou ajouter un pointage	sanction prévue par le Code Sportif National pouvant aller jusqu'à la disqualification
Renverser volontairement le piquetage	1 minute

15 SIGNALISATION

Compte tenu que l'épreuve se déroule sur des chemins ouverts à la circulation, les concurrents doivent impérativement respecter les signalisations du code de la route et celles mises en place par l'organisateur. Il est interdit de quitter l'itinéraire indiqué pour quelque raison que ce soit autre que l'abandon.

Signification des drapeaux:

Sur un CH :

Drapeaux jaunes: Placés 20m avant la table de contrôle ils indiquent la fin de la zone d'assistance.

Ayant passé ces drapeaux avec sa machine le pilote doit obligatoirement pointer.

Drapeaux blancs: Placés 200m avant la table de contrôle, ils indiquent le début de la zone de contrôle et d'assistance.

Drapeaux blancs barrés d'une croix noire: symbolise un CH sans assistance.

Sur un CP :

Drapeaux bleus : Placés 200m avant le poste de contrôle, ils pré annoncent ce contrôle de passage

16 PARC FERME

A l'issue du contrôle technique la machine sera laissée en parc fermé (toutes interventions interdites).

Tout mouvement du motorcycle dans le parc fermé devra impérativement être effectué moteur arrêté.

Quinze minutes avant l'heure de départ, le pilote pourra récupérer son motorcycle pour se diriger vers le parc de travail et la ligne de départ.

17 REPARATIONS

Elles sont autorisées au parc de travail et aux emplacements prévus aux contrôles horaires entre les drapeaux blancs et jaunes. Mais à partir du moment où le pilote transporte sur lui ou sur sa machine les pièces de rechange, il peut réparer n'importe où sur l'itinéraire.

18 RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

Le ravitaillement en carburant est autorisé au parc de travail et aux CH entre les drapeaux blancs et jaunes soit avant le pointage au CH. Il devra être effectué moteur arrêté. Aucun carburant ne peut être transporté par le pilote ou sur sa moto autrement que dans le réservoir.

Afin d'éviter de dégrader les sols, Il est obligatoire d'utiliser le tapis environnemental, qui devra être constitué d'une semelle imperméable et textile absorbant dont les dimensions minimum sont 2000x1000 cm.

19 AIDES EXTERIEURES

Autorisée au parc de travail et aux CH entre les drapeaux blancs et jaunes (l'aide extérieure c'est l'accomplissement par toute personne autre que le pilote ou un officiel dans l'exercice de ses fonctions de toute action entraînant un contact avec la moto).

20 CALCUL DES PENALITES HORAIRES

Chaque minute d'avance ou de retard sur le temps idéal sera sanctionnée de 60 secondes de pénalité. Toute avance ou retard enregistré à un CH entraîne l'ajustement de l'heure idéale de pointage aux CH suivants, de sorte que le temps de parcours alloué pour chaque tronçon ne subisse aucune modification. L'heure timbrée devient l'heure de départ du CH suivant ; LE RETARD N'EST PAS RATTRAPABLE.

21 SPECIALES

Par spéciale, on entend une épreuve chronométrée sur une partie du parcours de liaison fermée à la circulation.

On distingue 2 sortes de spéciales :

la spéciale banderolée (cross test), départ-arrivée côte à côte.

La spéciale en ligne (enduro test).

Le choix est laissé libre à l'organisateur. Dans la mesure du possible, on trouvera au minimum 2 spéciales par tour. Le choix de chronométrer la spéciale en ligne dès le 1er tour est laissé à l'appréciation de la direction de course officiant sur l'épreuve, elle sera systématiquement chronométrée dès le 1er tour dans tous les cas pour les féminines et les 50 cc ou si un seul tour est prévu. Les spéciales ne pourront en aucun cas être secrètes.

22 DERNIER CONTROLE HORAIRE

Au dernier contrôle horaire, avant de rentrer sa moto au fermé, chaque concurrent peut pointer en avance, sans pour cela encourir de pénalités. Aussitôt après avoir rendu son carton de contrôle et satisfait au contrôle technique, il doit pousser son motorcycle au parc fermé moteur à l'arrêt.

23 FIN DE COURSE ET REMISE DES PRIX

La course est terminée après l'arrivée du dernier concurrent ou sa mise hors course éventuelle. Les concurrents pourront retirer leur moto du parc fermé une demi-heure après l'arrivée du dernier concurrent de sa catégorie, sur présentation de la carte grise.

La fin de course devra, dans la mesure du possible, être programmée aux alentours de 16h30 (dernier ligue 1) pour permettre une remise des prix aux alentours de 17h30.

ANNEXE 1 : Liste des pilotes aquitains inscrits sur la liste ligue 1.

Cette liste est composée des pilotes ayant marqué des points dans la catégorie ligue 1 en 2017 (classements par cylindrée minimum 15 pts et 2 résultats) et des 5 premiers du scratch Ligue 2 2017 (sauf vétéran et Super Vétéran).

NB: les vétérans et super vétérans peuvent descendre (ou rester) en ligue 2 même s'ils figurent sur la liste de notoriété.

ENDURO LISTE LIGUE 1 2017		
Nom	Nom	Nom
AMOUROUX VINCENT	GAIGUANT BENOIT	MINONDO JULIEN
BAPPEL LOIC	GENDRON FLORENT	RAYNEAU JONATHAN
BOISSERIE FABIEN	GESSION SEBASTIEN	ROUYET WILLY
CAPDEVIELLE YANNIC	HASCOET EDOUARD	SICOULY LOIC
CHAUMEIL GUILLAUME	IPUY VALENTIN	SORHOUE ANTHONY
COCHETEUX CYRILLE	IRIGOYEN KILLIAN	SUSBIELLE VINCENT
DABZAC JEREMY	JACQUES CEDRIC	TORTOSA ARNAUD
DEBILLE JEREMY	JOINEL THIBAUD	VIGNAU THIBAUD
DECLOCHEZ EDDY	LABAT YANNICK	VILLATE BORIS
DELBOSCQ FRANCK	LUZIAU SYLVAIN	
DUCHENE ROMAIN	MADELAINE YANN	

* 5 premiers scratch Ligue 2 / 2017